

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 90 (1987)

Artikel: Chronologie jurassienne 1985

Autor: Kohler, François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

EUROPE

*Cercle d'études historiques
de la Société jurassienne d'Emulation*

**Chronique jurassienne
1985**

AVANT-PROPOS

La *Chronique jurassienne* annuelle paraît désormais sous une forme thématique qui, nous l'espérons, rendra sa consultation plus aisée et plus agréable. Cette revue des événements de l'année 1985 ne prétend pas être exhaustive ni originale. Avec la permission de l'auteur et de l'éditeur, le Cercle d'études historiques a réalisé une version thématique des rétrospectives mensuelles de Pierre-Alain Bassin parues dans le *Démocrate*.¹ Cette nouvelle présentation est susceptible d'améliorations. Le Cercle d'études historiques remercie d'avance les lecteurs qui lui feraient part de leurs remarques et suggestions.

La *Chronique jurassienne 1985* des *Actes* n'offre qu'un rappel des principaux événements qui ont marqué la vie politique, économique, sociale et culturelle du peuple jurassien au cours de cette année. Pour plus de détails concernant le canton du Jura, le lecteur pourra consulter la *Chronologie jurassienne 1985* éditée par l'Office du patrimoine historique à Porrentruy. Signalons également, aux lecteurs intéressés par les chiffres, le *Complément 1985 à l'Annuaire des statistiques jurassiennes* publié par l'ADIJ (Association pour la défense des intérêts jurassiens) à Moutier.

Le CEH remercie vivement Pierre-Alain Bassin et le *Démocrate* pour leur précieuse aide.

Au nom du Bureau du CEH:
François Kohler

¹ Cf. le *Démocrate*, 5 février, 5 mars, 23 avril, 9 mai, 15 juin, 16 juillet, 8 août, 12 septembre, 10 octobre, 19 novembre, 13 décembre 1985 et 11 novembre 1986.

I. POLITIQUE

1.1 Canton du Jura

- 30.1.85 Le Parlement jurassien refuse d'augmenter de 12% les salaires des ministres. Les députés adoptent sans opposition le budget 1985 légèrement déficitaire et nomment les membres de la Commission permanente de la coopération et de la réunification. Le Gouvernement bernois réagit fermement après cette nomination. Dans une lettre adressée au Conseil fédéral, il demande aux sept Sages d'examiner cette «grave perturbation des rapports de bon voisinage entre Etats confédérés».
- 31.1.85 Le Gouvernement jurassien reçoit à Morépont la conseillère fédérale Elisabeth Kopp, chef du Département de justice et police.
- 10.2.85 Le député PCSI Adrien Schaffner, de Delémont, est victime d'un malaise cardiaque à Villars, alors qu'il participait à un camp de ski. Le défunt était âgé de 55 ans.
- 21.2.85 Séance du Parlement jurassien. Répondant à une motion du député popiste Pierre Guénat, souhaitant que les écoutes téléphoniques de tiers soient déclarées illégales, le ministre Pierre Boillat déclare qu'il ne saurait sans autre assimiler à des patriotes ceux (les Béliers) qui s'aventurent inconsidérément dans la voie de l'illégalité.
- 21.3.85 Présentation du projet de loi sur la politique jurassienne de l'énergie. Elle vise à diversifier les sources d'approvisionnement et à développer les énergies renouvelables.
- 28.3.85 Séance du Parlement jurassien. Les députés acceptent en première lecture la nouvelle loi sur les bourses. Le ministre Roger Jardin, parlant des réfugiés, tient des propos qui suscitent des remous; il est invité à se rétracter publiquement.
- 11.4.85 Le Gouvernement jurassien décide d'introduire la perception mensuelle des impôts en 1987.
- 11.4.85 Les comptes de l'Etat jurassien sont bénéficiaires. Le compte de fonctionnement se solde par un excédent de revenus de 2,2 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de l'ordre de 430000 francs. La marge d'autofinancement des investissements est de 68,25% alors que le budget prévoyait un taux de 49,6%.
- 17.4.85 En 1984, l'Assurance immobilière a recensé 286 incendies dans le canton du Jura, dont une trentaine ont causé des dégâts pour plus de 20000 francs.
- 25.4.85 Séance du Parlement jurassien. Les députés approuvent un nouveau décret sur le subventionnement des installations scolaires selon lequel l'Etat augmentera ses contributions d'environ 20%. Prié de retirer une phrase prononcée lors du débat sur les réfugiés, le ministre Roger Jardin couche sur ses positions, estimant que les membres du Gouvernement jouissent des mêmes libertés que les autres citoyens.
- 11.5.85 Le Parti socialiste jurassien annonce le lancement d'une initiative cantonale visant à interdire le cumul des mandats de ministre et de député aux Chambres fédérales.
- 23.5.85 Séance du Parlement jurassien. Les députés se prononcent pour une diminution douce de l'horaire de travail dans l'administration. La durée hebdomadaire de travail des fonctionnaires passera de 44 à 43 heures. Les

- comptes cantonaux pour 1984 sont acceptés à l'unanimité. Le ministre des Finances, François Lachat, estime que l'Etat doit prendre des mesures afin de diminuer la pression fiscale.
- 20.6.85 Séance du Parlement jurassien. En deuxième lecture, les députés approuvent la modification du décret réduisant à 43 heures hebdomadaires la durée de travail des fonctionnaires. Dans une motion, le groupe libéral-radical prie le Gouvernement de soumettre au peuple le principe du prolongement de la ligne CJ de Glovelier à Delémont.
- 2.7.85 Le Gouvernement jurassien et le Conseil municipal de Delémont acceptent une convention visant au transfert de propriété du Château de Delémont de la ville à l'Etat. Le prix d'acquisition est fixé à six millions de francs.
- 23.7.85 Favorable à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, le Gouvernement jurassien préconise la constitution d'un organe de contrôle paritaire formé de parlementaires et de représentants des cantons.
- 25.8.85 Le Parti socialiste jurassien dépose une initiative populaire visant à introduire l'incompatibilité du mandat de parlementaire fédéral avec les fonctions de membre du Gouvernement.
- 12.9.85 Dans une résolution, le Parlement jurassien dénonce les pratiques auxquelles s'est livré le Gouvernement bernois, dans le but, notamment, de fausser le développement des procédures plébiscitaires, tant dans le Jura qu'à Laufon. Les députés apprennent officiellement que la Cour constitutionnelle a suspendu l'ordonnance sur la navigation pour lui permettre d'en contrôler la validité.
- 26.9.85 Le Gouvernement jurassien préconise la création de «centres fédéraux» pour y héberger les réfugiés jusqu'au moment où une décision sur leur sort est prononcée.
- 5.11.85 Le Département cantonal de l'économie publique prépare une loi «réaliste» sur les auberges, tout en constatant qu'avec 332 hôtels et restaurants, le Jura est suréquipé en débits alcooliques.
- 6.11.85 Présentation du budget cantonal jurassien pour l'année 1986. L'excédent de charges présumé s'élève à 509 000 francs, alors que le budget d'investissement atteint 58,37 millions de francs.
- 7.11.85 Le Gouvernement jurassien souhaite réduire l'attractivité du canton sur les demandeurs d'asile. Au 29 octobre, on en dénombrait 446.
- 7.11.85 Séance de la Conférence des directeurs cantonaux de Justice et police à Delémont. Une commission est créée pour étudier une clé de répartition équitable des requérants d'asile entre cantons. La conseillère fédérale Elisabeth Kopp participe à ces débats. Des manifestants en profitent pour lui demander de renoncer aux expulsions de réfugiés.
- 10.11.85 Le Gouvernement jurassien propose un programme extraordinaire de construction de 100 millions de francs, grâce auquel le rattrapage cantonal dans le domaine des investissements devrait être comblé dans une quinzaine d'années.
- 14.11.85 Les habitants de Grandgourt déposent une pétition auprès des autorités cantonales pour qu'elles renoncent au centre d'accueil pour demandeurs d'asile.
- 15.11.85 Le Gouvernement jurassien saisit le Conseil fédéral de l'affaire des caisses noires bernoises, l'invitant à enquêter sur les activités déployées par le Gouvernement bernois pour fausser les scrutins d'autodétermination.

13.12.85 Le Parlement jurassien élit Jean-Marie Ory (PCSI) à sa présidence pour 1986, alors que le ministre François Mertenat (socialiste) présidera le Gouvernement. Le Parlement rejette à une large majorité une proposition du PCSI visant à réduire de 2,4 à 2,3 la quotité de l'impôt cantonal. Une motion radicale demandant que le prolongement de la ligne CJ Glovelier-Delémont soit soumis au peuple est également repoussée.

1.2 *Canton de Berne*

- 23.1.85 Charles Brandt, industriel, succède à Beat Gerber, de Tramelan, comme député au Grand Conseil bernois.
- 4.2.85 Le Grand Conseil bernois approuve, en seconde lecture, une modification de la loi sur les droits politiques interdisant les apparentements de listes lors des élections cantonales. Le peuple devra encore entériner cette décision.
- 7.2.85 Les députés au Grand Conseil bernois approuvent une motion de l'UDC demandant au Conseil-exécutif d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour le prier d'introduire au moins six dimanches sans voitures par année.
- 13.2.85 Le Grand Conseil bernois désigne le socialiste Kurt Nuspliger pour succéder à Martin Josi (UDC) au poste de chancelier de l'Etat de Berne. Il écarte ainsi la radicale romande Jacqueline Etter, autre candidate à cette fonction.
- 21.2.85 Le Conseil-exécutif du canton de Berne a pris acte de la clôture du compte de l'Etat pour 1984. Il enregistre un déficit de 87 millions de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 116 millions de francs.
- 27.2.85 Assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) à Péry. Les délégués approuvent la création d'un Service régional d'information sur les économies d'énergie et donnent le feu vert à la mise sur pied d'une saison culturelle du Jura bernois. Approuvant une intervention préparée à l'intention du Conseil-exécutif, l'assemblée considère la création de la Commission permanente de la coopération et de la réunification du Parlement jurassien comme contraire à la Constitution fédérale.
- 13.3.85 Le Gouvernement bernois adopte la révision d'un décret garantissant le droit des minorités. Cette protection n'intervient que lors des élections au système majoritaire. Désormais, il faudra obtenir 47% des suffrages pour obtenir un siège au sein d'une autorité composée de trois membres, 28% lorsqu'elle en compte cinq et 20% lorsqu'elle en compte neuf.
- 21.4.85 Décès, à l'âge de 67 ans, de l'ancien conseiller fédéral Rudolf Gnägi (UDC). Il fut membre du Gouvernement bernois de 1952 à 1965, période durant laquelle il fut à la tête de l'Economie publique.
- 24.4.85 La FJB décide la mise en place d'une politique de la jeunesse et encourage les communes à créer un dicastère «jeunesse, culture, loisirs».
- 20.6.85 La FJB publie les conclusions de sa commission de restructuration. La fédération souhaite devenir plus efficace et mieux ancrée dans les mœurs politiques régionales. Les députés ne feront plus partie d'office de l'assemblée des délégués et les cinq membres du Conseil de la FJB seront élus par les urnes.
- 24.6.85 La Municipalité de Moutier décide de réduire sa contribution à la FJB. Elle ne paiera plus que le pourcentage de cotisations ayant trait aux droits de coopération.

- 1.9.85 La commission du Grand Conseil bernois chargée d'examiner les reproches formulés par l'ancien réviseur du contrôle des finances, Rudolf Hafner, juge « illégal » le versement de 50 000 francs octroyé à Force démocratique avant les élections communales à Moutier et qualifie de « problématiques » les versements réguliers (au total 695 000 francs) effectués à Radio Jura bernois.
- 17.10.85 Le Gouvernement bernois prend position sur les révélations de Rudolf Hafner. Il reconnaît avoir commis des erreurs et se range aux propositions de la commission d'enquête pour y remédier à l'avenir. S'agissant des subventions versées à Force démocratique et au Mouvement bernois du Laufonnais, le Gouvernement estime avoir agi pour le bien de l'Etat.
- 2.11.85 Nouvelles révélations de Rudolf Hafner. Il accuse notamment le conseiller d'Etat Hans Krähenbühl d'avoir fait réparer sa Jaguar aux frais de l'Etat.
- 4.11.85 Ouverture de la session d'automne au Grand Conseil bernois. Les députés examinent le dossier des caisses noires. Ils demandent l'extension de l'enquête à tous les départements et décident de légaliser les versements effectués à Force démocratique et à Radio Jura bernois. Ils renoncent à ouvrir une procédure disciplinaire contre les membres du Gouvernement impliqués dans cette affaire.
- 11.11.85 Les deux conseillers d'Etat mis en accusation dans l'affaire des caisses noires, Werner Martignoni (UDC) et Hans Krähenbühl (PRD), annoncent qu'ils ne brigueront pas de nouveau mandat à la fin de la législature, en avril 1986.
- 17.12.85 Le député biennois Claude Gay-Crosier (PDC) succède à Rosemarie Felber à la présidence de la commission d'enquête du Parlement bernois mise sur pied pour s'occuper du scandale des caisses noires.

1.3 Districts

- 8.1.85 Pour la première fois dans le Jura-Sud, une femme fonctionne comme présidente du tribunal. Il s'agit de Cornelia Apolloni, déjà greffière au Tribunal de district de Courtelary.
- 7.9.85 Inauguration de la station d'épuration des eaux du bas-vallon de Saint-Imier, à Sonceboz.
- 14.10.85 Ouverture de la décharge contrôlée de Boécourt. Huit mille tonnes de déchets devraient y être entreposées durant le prochain quart de siècle.

1.4 Communes

- 24.1.85 Le Conseil de ville de Porrentruy se donne une présidente pour 1985: Marie Petignat, socialiste.
- 25.2.85 Une femme occupera pour la première fois le poste de vice-chancelière à Moutier. Le Conseil de ville a en effet nommé Françoise Heyer pour succéder à Daniel Jabas.
- 10.3.85 Le corps électoral bruntrutain approuve le budget 1985 ainsi que la construction d'un centre sportif devisé à 6,6 millions de francs et la construction d'un home pour personnes âgées, qui coûtera 14,7 millions de francs.
- 19.3.85 L'ultime recours déposé après les élections communales de Lajoux est écarté par la Cour constitutionnelle.

- 1.4.85 Lors d'une séance d'information, la population de Sornetan s'oppose à la venue de dix-huit réfugiés tamouls au Centre cadet jurassien.
- 2.4.85 La commune de Saint-Imier présente ses comptes 1984; le déficit s'élève à 223 000 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 152 000 francs.
- 6.5.85 Supprimé il y a quinze ans, le poste de police de Court retrouve ses deux agents.
- 24.5.85 La commune de Moutier publie ses comptes pour 1984. Le budget a été respecté à 300 francs près et l'excédent de dépenses se chiffre à 283 677 francs.
- 28.5.85 Le Conseil de ville de Moutier décide d'adhérer à la décharge contrôlée de Tavannes.
- 30.5.85 Le Conseil de ville de Porrentruy accepte des crédits pour un montant total de 1,1 million de francs. Cette somme est destinée à l'amélioration de l'éclairage public, à la réfection de routes et à l'aménagement de canalisations d'eaux usées.
- 24.6.85 Le Conseil de ville de Delémont refuse d'étudier un aménagement «écologique» des rives de la Sorne comme le demandait une motion de Combat socialiste.
- 9.9.85 Réunis en assemblée extraordinaire, les citoyens de Sonceboz s'opposent à l'accueil de six réfugiés tamouls dans la localité.
- 18.9.85 La Municipalité de Delémont a établi ses comptes pour 1984. Le déficit s'élève à 103 000 francs, alors que 620 000 francs figuraient au budget. Les dépenses communales se sont élevées à 33 millions de francs.
- 21.9.87 Assemblée de la Fédération jurassienne des bourgeois à Court. Norbert Bueche, de Court, succède, à la présidence, à Philippe Gressot, de Porrentruy.
- 22.9.85 Le corps électoral de Delémont approuve, par 1666 voix contre 1591, le principe de la cession du Château au canton. Cette décision autorise la poursuite de la procédure, lors de laquelle le Parlement, puis vraisemblablement le peuple, seront appelés à se prononcer.
- 14.10.85 La sécheresse persistante pose des problèmes pour l'approvisionnement en eau potable. A Porrentruy, on met en place un dispositif permettant de capter la source de la Betteraz.
- 29.10.85 Le Conseil de ville de Delémont introduit implicitement une mairie à mi-temps en relevant les indemnités servies au maire et aux membres de l'exécutif communal.
- 6.11.85 Lors d'une assemblée extraordinaire, les citoyens de Goumois votent une résolution contre la venue de réfugiés dans la commune.
- 22.11.85 L'assemblée communale de Montinez vote une résolution invitant les autorités cantonales à renoncer au projet d'implantation d'un centre d'accueil pour réfugiés au prieuré de Grandgourt.
- 1.12.85 Le corps électoral de Moutier approuve un crédit de 1177 950 francs pour l'aménagement de trois carrefours routiers.
- 1.12.85 A Delémont, le budget pour 1986, qui admet implicitement la création d'une mairie à mi-temps, est approuvé de justesse par le corps électoral.
- 9.12.85 Comme en 1985, il n'y aura pas d'antiséparatistes au bureau du Conseil de ville de Moutier en 1986. Ceux-ci ont renoncé à y siéger parce que leur candidat avait été évincé de la présidence au profit de Jean-Rémy Chalverat (PSA).
- 16.12.85 Le Conseil de ville de Delémont désigne son bureau pour 1986. La présidence sera assumée par Jean Keller (PCSI).

1.5 Partis – Votations et élections

- 10.3.85 Le corps électoral bernois refuse un crédit de 3,27 millions de francs destinés à la Maternité cantonale et s'oppose à la loi d'introduction de la loi fédérale sur les animaux.
- 10.3.85 Election complémentaire au Conseil communal de Créminal. Le décret sur la protection des minorités permet à André Debrot (Unité jurassienne) d'être élu.
- 10.3.85 Votations fédérales. Les citoyens du canton du Jura et du Jura bernois refusent la suppression des subventions fédérales à l'école primaire (10522 non contre 3037 oui, 5947 non contre 4470 oui) et à la santé publique (10566 non contre 2929 oui, 6153 non contre 4210 oui) ainsi que la cantonalisation des bourses (11070 non contre 2505 oui, 6559 non contre 3830 oui). L'initiative pour la cinquième semaine de vacances est approuvée par 8110 oui contre 5660 non dans le canton du Jura, mais rejetée par 5740 non contre 4860 oui dans le Jura bernois.
- 9.6.85 Votations cantonales bernoises. Le corps électoral approuve la nouvelle loi sur les constructions, un crédit pour la protection contre les crues de la Langeten et un crédit de 21,9 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'asile Mon Repos, à La Neuveville, avec 126 lits destinés aux malades chroniques.
- 9.6.85 Les citoyens de Saint-Imier accordent le droit de vote et d'éligibilité en matière communale à leurs jeunes citoyens de 18 ans, alors que ceux de Tramelan rejettent le même objet.
- 9.6.85 Votations fédérales. Le canton du Jura accepte l'initiative populaire «Pour le droit à la vie» par 6221 oui contre 4928 non. Il approuve aussi la suppression de l'aide aux producteurs cultivant le blé pour leurs propres besoins, mais s'oppose à la suppression de la part des cantons au produit des droits du timbre et à la réduction des parts cantonales aux recettes de la Régie des alcools. Le Jura-Sud s'oppose fermement à l'initiative et rejette les trois objets financiers.
- 4.7.85 Geneviève Aubry, conseillère nationale radicale, brigue la succession d'Henri-Louis Favre au Gouvernement bernois. Les élections auront lieu en avril 1986.
- 22.9.85 Votations cantonales bernoises. Le corps électoral refuse la suppression des apparentements pour le renouvellement du Grand Conseil. Le Jura-Sud rejette également cette proposition des Partis socialiste et démocrate du centre.
- 29.9.85 Votations fédérales. Le canton du Jura et le Jura-Sud acceptent les trois objets mis en consultation : le nouveau droit matrimonial par respectivement 76,8 % et 65 % de oui, la garantie des risques à l'innovation par 76,5 % et 61,2 %, l'harmonisation du début de l'année scolaire par 91 % et 88,7 %. Le canton de Berne rejette pour sa part ces trois objets.
- 29.10.85 Les délégués du Parti radical du Jura bernois désignent Geneviève Aubry, conseillère nationale, de Tavannes, pour briguer le siège d'Henri-Louis Favre, démissionnaire, au Gouvernement bernois. Au second tour de scrutin, Mme Aubry a été préférée à Marc-André Hounard, conseiller national, président de Force démocratique, de Malleray.
- 4.11.85 Laurent Courbat (PDC) est élu tacitement maire de Buix.
- 21.11.85 L'assemblée du district de Moutier de l'UDC désigne Jean-Paul Gehler, conseiller national, comme candidat au Gouvernement bernois.

- 23.11.85 Congrès du Parti socialiste du Jura bernois à Péry. Les députés Lucien Bühler, de Tramelan, Arthur Klötzli, de Créminal, et André Ory, de Courteilary, annoncent qu'ils quitteront le Grand Conseil en avril 1986.
- 28.11.85 Un groupe de citoyens de Tavannes adressent une pétition au Conseil fédéral pour demander qu'une instance neutre contrôle les opérations de vote lors du renouvellement des autorités.
- 28.11.85 Le conseiller fédéral Pierre Aubert plaide pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU lors d'une conférence prononcée devant le Cartel syndical, à Delémont.
- 1.12.85 Votations communales. Otto Silberstein (sans parti) est élu maire de Nods. Dans deux communes, Pontenet et Renan, les élections sont annulées, le nombre des bulletins retirés des urnes étant plus élevé que le nombre des électeurs. A Tavannes, le PSJB perd un siège au profit de l'UDC au Conseil municipal. A Court, les autonomistes cèdent un siège au PSJB, et à Bévilard, le PRJB ravit un siège au PSJB.
- 1.12.85 Votations cantonales bernoises. Conséquence évidente de l'affaire Hafner, les citoyens refusent d'élargir les compétences financières du Gouvernement et du Grand Conseil.
- 1.12.85 Votations fédérales. L'initiative de Franz Weber contre la vivisection est rejetée nettement tant dans le canton du Jura, par 10388 voix (83%) contre 2124 (17%), que dans le Jura bernois, par 10952 voix (78%) contre 3096 (22%).
- 3.12.85 Francis Loetscher, maire socialiste de Saint-Imier durant onze ans, annonce sa démission en cours de législature.
- 15.12.85 Ernest Mathys (UDC) est élu maire de Renan.
- 19.12.85 Jean-Paul Gehler est écarté de la course au Gouvernement bernois par les délégués du Jura-Sud de l'UDC. S'estimant attaqué dans sa confession, le conseiller national Gehler suspend son appartenance à l'UDC du Jura bernois.
- 19.12.85 Pour marquer les dix ans du Parti socialiste jurassien paraît une brochure intitulée *Socialisme jurassien – D'Adhémar Schwitzguébel à Henri Parrat*.

1.6 Question jurassienne

- 9.1.85 Élu vice-maire de Moutier contre son gré, Serge Zuber décline sa nomination. Les partis autonomistes, auxquels incombaient le tour de désigner un candidat, avaient présenté Alain Steullet.
- 10.1.85 Une jeune femme de Movelier, prévenue dans l'affaire de la Sentinelle des Rangiers, est blanchie.
- 22.1.85 Le préfet Fritz Hauri casse la décision prise par le Conseil de ville de Moutier d'envoyer un observateur au Parlement jurassien.
- 29.1.85 En réponse à une intervention parlementaire, le Gouvernement jurassien n'envisage pas de mesure d'amnistie pour les auteurs du renversement de la Sentinelle des Rangiers, car cela créerait un précédent « inadmissible ».
- 31.1.85 Malgré le veto du préfet de Moutier, Philippe Zuber assiste comme observateur prévôtois aux débats du Parlement jurassien.
- 5.2.85 Le Groupe Bélier annonce une réorganisation. Didier Carnazzi, de Moutier, succède à Jean-Marc Baume, des Breuleux, comme animateur. Une « fraction indépendante » a été créée; elle sera chargée des opérations « coups de poing ».

- 7.2.85 Le préfet de Moutier casse une décision du législatif prévôtois visant à établir des relations de coopération avec les communes municipales et bourgeoises du Jura méridional qui entendent défendre leur autonomie et leur identité jurassienne.
- 7.2.85 Le conseiller national radical Marc-André Houmard interpelle le Conseil fédéral à propos de la commission de la coopération et de la réunification du Parlement jurassien. Il propose à l'exécutif fédéral de désigner un Conseil des Sages auquel les deux gouvernements pourraient s'adresser en cas de litiges.
- 15.2.85 Dans une motion, le député autonomiste Jean-Claude Zwahlen, de Bévilard, demande au Conseil-exécutif de former une commission de coopération avec le canton du Jura.
- 7.3.85 La Chambre d'accusation du Tribunal cantonal renvoie dos à dos le juge Jean-Christophe Girard et les Béliers, après les prises à partie déposées par les sept prévenus de l'affaire de la Sentinelle des Rangiers.
- 15.3.85 L'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) dépose son initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Elle est soutenue par 6029 signataires.
- 16.3.85 Dixième anniversaire du sous-plébiscite du 16 mars 1975. Dans une déclaration, Force démocratique appelle ses membres à l'action: «Prenez vos responsabilités, affirmez-vous, militez dans les grandes associations politiques, sociales et culturelles de votre coin de pays.» Le Groupe Sanglier organise une manifestation à Moutier, où tout se déroule dans le calme.
- 16.3.85 Le Rassemblement jurassien profite de cet anniversaire pour présenter les conclusions d'une étude universitaire sur l'évolution démographique, la population active, l'emploi et le revenu régional. Il en ressort que depuis 1970, la population du Jura-Sud a chuté de plus de 13% et l'emploi de plus de 20%.
- 11.4.85 Le Gouvernement bernois accepte le recours autonomiste déposé après les interdictions prononcées par le préfet Fritz Hauri lors de la Fête de l'Unité, le 23 juin 1984, à Moutier.
- 20.4.85 Le Conseil fédéral répond à une plainte bernoise déposée à propos de la Commission de coopération et de réunification nommée par le Parlement jurassien. L'exécutif fédéral estime qu'il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant.
- 20.4.85 S'exprimant dans le *Démocrate* après les déclarations du Conseil fédéral au sujet de la Commission de coopération et de réunification, Jean-Marie Miserez, président de celle-ci, s'estime satisfait parce que les sept Sages reconnaissent implicitement qu'il existe un problème relatif à la réunification.
- 3.5.85 Assemblée constitutive de la section Delémont-Moutier du Mouvement romand, à Courrendlin. La présidence est assurée par Geneviève Grimm-Gobat.
- 24.5.85 Le conseiller d'Etat Werner Martignoni quitte la délégation bernoise pour les affaires jurassiennes. La présidence sera désormais assurée par Peter Schmid, directeur de la Justice et des Affaires sociales.
- 7.6.85 Le Groupe Bélier annonce une restructuration ouvrant davantage le mouvement par le biais des responsables locaux.
- 8.6.85 21^e Fête de la jeunesse jurassienne à Porrentruy. Le Parti national basque est l'invité du Groupe Bélier.

- 10.6.85 Contre l'avis des deux représentants jurassiens, le Conseil des Etats refuse l'amnistie générale pour toutes les personnes condamnées en rapport avec l'affaire jurassienne. Cette amnistie avait été demandée comme geste d'apaisement par le Parlement jurassien.
- 23.6.85 Dans sa déclaration du 23 Juin, le Gouvernement jurassien en appelle aux valeurs qui ont conduit à la souveraineté cantonale et notamment à la ténacité et à la solidarité pour atteindre, par toutes les voies qu'offrent les libertés démocratiques, l'unité de la patrie jurassienne.
- 23.6.85 Fête de l'Unité à Moutier. Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement jurassien, réaffirme la volonté commune du canton du Jura et des autonomistes du Sud de tout faire en vue de la réunification. Unité jurassienne fustige la réforme de structures envisagée par la FJB.
- 5.7.85 Le Groupe Sanglier a désormais son organe de presse. Il s'intitule *Le Bouthoir* et il sera tiré cinq fois par an à 4000 exemplaires.
- 6.7.85 Des panneaux de bienvenue fleurissent aux abords des routes du canton de Berne, dans le cadre d'une campagne orchestrée par la Fédération suisse du tourisme. Dans le Jura-Sud, cinq de ces panneaux sont détruits, volés ou brûlés.
- 17.8.85 Troisième anniversaire de la proclamation d'indépendance de Vellerat. Selon Bernard Mertenat, président du Rassemblement jurassien, le combat mené par la petite commune demeure un des points chauds de la lutte autonomiste.
- 3.9.85 Une charge d'explosif est déposée sur le perron du Tribunal de Moutier. Les dégâts causés par la déflagration sont importants. L'attentat est revendiqué par une mystérieuse «Deuxième fraction révolutionnaire du Groupe Bélier».
- 8.9.85 38^e Fête du peuple jurassien. L'affaire des caisses noires du Gouvernement bernois, révélée par Rudolf Hafner, fonctionnaire au contrôle des finances, y est abondamment commentée. Elle donne de nouvelles armes au Rassemblement jurassien pour relancer le dossier de la réunification. Dans une résolution, l'assemblée populaire constate que le Conseil-exécutif a puisé dans les fonds publics pour fausser l'exercice du droit à l'autodétermination. Elle demande à l'Etat jurassien de traiter cette affaire, notamment sur la base de la convention de partage des biens.
- 8.9.85 33^e Congrès de Force démocratique et 10^e Fête du Jura bernois, à Péry. Le conseiller national Marc-André Houmar plaide la cause du Gouvernement bernois dans l'affaire des caisses noires, estimant que le canton de Berne n'a pas à rougir lorsqu'il défend le Jura bernois. Les orateurs prêchent la normalisation, ce qui déplaît à Guillaume-Albert Houriet, chef des Sangliers, dont le discours est censuré.
- 3.10.85 Le Tribunal du district de Courtelary acquitte deux responsables du Groupe Sanglier impliqués dans l'émeute de Cortébert, le 16 mars 1980.
- 3.10.85 Le Gouvernement jurassien se dit prêt à respecter la volonté des citoyens d'Ederswiler, à condition qu'existent des bases juridiques fédérales pour l'organisation de consultations populaires sur les modifications de frontières cantonales.
- 18.10.85 Une pétition du Groupe Bélier demande que la Sentinelle des Rangiers soit déplacée dans un autre canton, de préférence en Suisse alémanique.
- 26.10.85 Le Groupe Sanglier réélit son président Guillaume-Albert Houriet, de Courtelary, et sanctionne une politique d'indépendance face à Force démocratique.

- 2.11.85 10^e Fête de la jeunesse du Jura bernois, à Reconvillier. Guillaume-Albert Houriet, président du Sanglier, invite les jeunes à être présents partout où l'intérêt supérieur du Jura bernois est en jeu. Dans une résolution, les participants exigent l'échange immédiat d'Ederswiler et de Vellerat.
- 5.12.85 Le Conseil national approuve une motion demandant que les cantons de Berne et du Jura mettent en œuvre parallèlement des procédures permettant aux communes d'Ederswiler (JU) et de Vellerat (BE) de changer simultanément de canton.
- 14.12.85 Fête du Rauraque à Moutier. Les orateurs fustigent les pratiques du Gouvernement bernois révélées par l'affaire des caisses noires.
- 15.12.85 Manifestation populaire du Rassemblement jurassien, à Bassecourt, à propos des caisses noires. Les participants accusent le Conseil fédéral d'avoir failli à ses obligations en fermant les yeux sur les malhonnêtetés bernoises et envisagent de porter l'affaire devant les institutions internationales.
- 29.12.85 Des membres du Groupe Bélier immobilisent des trains Intercity en actionnant la sonnette d'alarme.

1.7 Coopération régionale et internationale

- 3.5.85 Signature, à Delémont, d'une convention instituant la Communauté de travail du Jura entre des représentants de la Franche-Comté et des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Vaud et de Berne.
- 11.5.85 Jumelage entre les villes de Delémont et de Belfort. Leurs deux maires, Jacques Stadelmann et Jean-Pierre Chevènement, évoquent la possibilité d'échanges riches et variés.
- 5.6.85 Ouverture officielle à Delémont de la Quinzaine bruxelloise, organisée par le canton du Jura et la Commission française de la culture de l'agglomération de Bruxelles.
- 7.7.85 A l'occasion de la 10^e Foire de Tramelan, les autorités du lieu et celles de Lucens signent un pacte d'amitié.
- 5.9.85 L'Association internationale des parlementaires de langue française tient à Delémont l'assemblée de ses sections européennes. Les participants y étudient les techniques électorales, l'enseignement du français et l'endettement international.
- 29.9.85 Une délégation du Conseil des régions d'Europe siège à Delémont. Le président, Edgar Faure, lance l'idée d'un Tour d'Europe des jeunes, destiné à favoriser leur intégration dans la vie professionnelle.

II. ÉCONOMIE

2.1 Politique économique

- 17.1.85 En réponse à une intervention parlementaire, le Gouvernement bernois annonce que le poste d'attaché industriel, occupé par l'ancien député Georges Morand, ne sera pas maintenu au delà de la période de deux ans primitive-ment prévue.

- 8.2.85 Signe des temps, les huissiers des poursuites ont davantage de travail. Le cercle de Delémont, qui n'occupait qu'un huissier pour les cinq communes qu'il englobe, en comptera désormais deux.
- 23.2.85 A l'occasion de son dixième anniversaire, la Jeune Chambre économique du district de Porrentruy reçoit ses cinquante-quatre conscours.
- 27.3.85 Lors d'une conférence de presse tenue à Paris, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Education nationale et maire de Belfort, présente les projets de l'association R2000, créée dans le but de développer la région de Belfort et de l'ouvrir davantage sur Paris, Lyon, l'Allemagne et la Suisse. Cette ouverture se concrétisera par un jumelage entre Belfort et Delémont, le 11 mai prochain.
- 12.3.85 L'Association pour la défense des intérêts jurassiens (ADIJ) consacre son bulletin mensuel à un dossier sur les mutations technologiques.
- 11.4.85 La Chambre d'économie publique du Jura bernois publie un guide contenant la liste de quatre-vingt-cinq entreprises effectuant des travaux de sous-traitance.
- 11.4.85 Ouverture de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, à Bâle. Quinze entreprises du canton du Jura et onze du Jura-Sud y participent.
- 15.4.85 Un comité présidé par Jean Wagner se met au travail pour créer une association pour le développement économique du district de Delémont.
- 23.4.85 Assemblée de la Chambre d'économie publique du Jura bernois à Sonceboz. Celle-ci cherche à obtenir une aide fédérale pour augmenter ses moyens d'action.
- 27.4.85 Le Conseil de ville de Moutier approuve un crédit d'un demi-million de francs pour aider, au moyen de prêts, des entreprises nouvellement implantées ou en développement.
- 25.5.85 Le cinquième rapport gouvernemental sur la réalisation du programme de développement économique révèle une réelle reprise des investissements.
- 31.5.85 Assemblée des délégués de l'Association régionale Jura à Glovelier. Trente-quatre dossiers, représentant 5,9 millions de francs, ont bénéficié de prêts LIM en 1984.
- 14.6.85 Un groupe d'experts préconise la mise en place d'un organisme de consultance technologique et d'innovation technique pour le canton du Jura.
- 3.9.85 Le Département de l'environnement et de l'équipement organise à Bassecourt une séance d'information sur l'arrivée possible du gaz naturel dans le canton.
- 31.9.85 Selon le conseiller d'Etat Bernhard Müller, directeur de l'Economie publique, le canton de Berne a soutenu, au cours des huit dernières années, septante-trois entreprises qui ont réalisé des projets d'innovation, de diversification ou de développement. Ces mesures ont permis le maintien ou la création de 2800 emplois.
- 24.12.85 Le canton du Jura a conservé en 1984 le plus faible revenu cantonal par habitant (22917 francs). La moyenne nationale est de 29540 francs.

2.2 Agriculture et sylviculture

- 16.1.85 Selon l'Institut fédéral de recherches forestières, la situation sur le front des forêts jurassiennes s'est aggravée en 1984. Le phénomène est particulièrement sensible entre 850 et 1000 mètres.

- 22.2.85 Les délégués de l'Association des propriétaires de forêts de l'Ajoie et du Clos-du-Doubs acceptent le projet de construction d'un centre de valorisation des sous-produits du bois.
- 26.4.85 Crédit à l'association Lignum Jura, destinée à encourager l'utilisation du bois, notamment du bois indigène. Ami Röthlisberger, de Glovelier, est nommé président.
- 10.5.85 Le conseiller fédéral Otto Stich fait halte à Delémont, pour visiter la Régie fédérale des alcools.
- 4.7.85 Selon la Direction des forêts du canton de Berne, la progression des dégâts touchant les résineux s'est ralentie durant le semestre d'hiver 1984/85. Le dépeuplement des forêts n'est pas pour autant jugulé, puisque le mal s'étend désormais aux feuillus.
- 5.7.85 Parution d'un recueil rédigé par l'Association des paysannes jurassiennes et portant le titre de *Vieilles recettes de chez nous*.
- 7.7.85 6^e Fête des paysans jurassiens, à Alle.
- 15.7.85 Pollution de la Sorne entre Glovelier et Courtételle. A la suite d'un violent orage, une fosse de décantation laisse s'échapper un produit à base de phénol.
- 23.7.85 La septième édition de *Jura-Pluriel* publie un article sur les poissons des cours d'eau jurassiens. Une faune qui avait disparu réapparaît peu à peu dans nos rivières.
- 27.7.85 Quatre hélicoptères Alouette II et III participent à l'évacuation d'une centaine de tonnes de bois de la tourbière de l'étang de la Gruère.
- 11.8.85 Trente mille personnes assistent au 82^e Marché-Concours de Saignelégier. Le canton de Soleure y est accueilli comme invité d'honneur. Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement jurassien, s'en prend à la politique fédérale agricole, déclarant notamment: «L'agriculture jurassienne ressent cruellement les nombreuses mesures limitatives imposées par la Confédération. Ces mesures punissent injustement ceux qui, comme dans le Jura, ne sont pas responsables des surproductions.»
- 2.9.85 La Foire de Chaindon enregistre un nouveau record. Les forains et marchands qui envahissent Reconvillier à cette occasion sont au nombre de 382.
- 4.10.85 Huit cents truites périssent à la suite de la pollution du ruisseau de la Fâtre, à Fregiécourt.
- 7.12.85 Le lait portant l'étiquette Jura-Lait sera désormais pasteurisé à Bâle. La Société de laiterie de Delémont, qui avait créé Jura-Lait en 1983, a décidé de céder l'entreprise aux laiteries bâloises de la MIBA.
- 28.12.85 Le débardage de bois revient à la mode. La Société jurassienne d'attelage le prouve lors d'une journée d'instruction aux Rangiers.

2.3 Industrie et énergie

- 31.1.85 Une éolienne géante est installée à Fahy. Durant une période expérimentale de deux ans, elle produira de l'électricité qui sera injectée dans le réseau des Forces Motrices Bernoises.
- 6.2.85 Durtal SA, à Delémont, rachète la fabrique de montres Léon Berdat, à Courtételle.

- 15.2.85 L'entreprise de boîtes de montres Henri Paratte & Cie inaugure ses nouveaux locaux, après avoir déménagé du Noirmont au Bois.
- 26.3.85 Inauguration de la plus grande installation de fusion pour la fonte de fer de Suisse aux Usines von Roll de Choindez.
- 1.4.85 Le codirecteur des Laboratoires Onyx S.A., à Saint-Ursanne, s'enfuit à l'étranger après avoir tiré des chèques sans provision pour un montant d'environ 100 000 francs. L'entreprise sera mise en faillite à la fin du mois.
- 14.5.85 Divergences au sein de la direction de Burrus Holding S.A. sur l'avenir du groupe. Xavier Burrus décide de quitter l'entreprise.
- 24.5.85 Les actionnaires de Tornos-Bechler S.A. nomment Marcel Suchet comme directeur général et Yann Richter, déjà président du conseil d'administration, comme administrateur-délégué.
- 15.6.85 La Compagnie des Montres Longines annonce la fermeture de son atelier de Lajoux. Les treize personnes occupées devraient poursuivre leur travail à Saint-Imier.
- 10.9.85 Décès, à Bévilard, de l'industriel Frédéric Schäublin, âgé de 71 ans.
- 26.9.85 Burrus annonce le lancement en Suisse et à l'étranger d'une cigarette de haut de gamme, portant le nom de Pierre Cardin.
- 10.10.85 Tavapan S.A. fête son cinquantenaire. L'entreprise de Tavannes occupe actuellement soixante collaborateurs.
- 31.10.85 Inauguration à Fahy de la plus grande éolienne à axe vertical d'Europe. D'une puissance de 160 kW, elle est à même de produire de l'énergie nécessaire à une trentaine de maisons familiales.

2.4 Commerce

- 2.2.85 Le célèbre guide gastronomique *Gault et Millau* consacre deux établissements jurassiens: le Midi, à Delémont, et la Rochette, à Boncourt.
- 27.2.85 Crise à Jura Carna. Responsable depuis cinq mois de cette nouvelle entreprise de valorisation de la viande, implantée à Courgenay, Etienne Babey donne sa démission.
- 13.3.85 Assemblée de la Banque Cantonale Jurassienne à Saignelégier. L'augmentation du bilan de 8,8% démontre que l'établissement a atteint son rythme de croisière. Cinq millions de francs, soit un huitième du capital-actions, seront mis en souscription publique.
- 28.3.85 L'Association des cafetiers, restaurateurs et hôteliers recommande à ses membres de renoncer à offrir des cuisses de grenouilles.
- 10.5.85 Ouverture de la 8^e Expo Ajoie, à Porrentruy. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne est invitée d'honneur.
- 26.6.85 Le conseil d'administration des Grands Magasins Gonset annonce la fermeture de ses seize filiales, dont celle de Delémont occupant vingt-deux personnes.
- 11.10.85 Ouverture du 19^e Comptoir delémontain à la Halle des expositions. Les organisateurs accueillent sept villages de la Haute-Ajoie comme hôtes d'honneur. On dénombre cette année 200 exposants. En dix jours, il accueillera 62 000 visiteurs, soit 2000 de plus que l'année précédente.

2.5 Transports et communications

- 27.1.85 Au «Club de la presse» de Fréquence Jura, le ministre François Mertenat révèle que la Confédération aura son mot à dire lors de l'adjudication des travaux de construction de la Transjurane. Les entrepreneurs jurassiens pourront présenter des devis de 2% plus élevés que leurs concurrents extérieurs au canton.
- 31.1.85 La Chambre d'agriculture du Jura émet de sérieuses réserves quant à l'opportunité de réaliser le prolongement du réseau des CJ de Glovelier à Delémont.
- 13.2.85 La circulation des trains est interrompue durant plusieurs heures entre Choinez et Delémont, la ligne de contact aérienne ayant été arrachée lors du passage d'une locomotive.
- 21.2.85 On apprend que la Confédération prendra à sa charge 95 % des 790 millions de francs qui seront nécessaires à la construction de la Transjurane sur le territoire cantonal.
- 1.3.85 Assemblée générale de la Chambre d'agriculture à Courtemaîche. Les participants s'opposent fermement à la construction d'une deuxième voie ferrée dans la vallée de la Sorne.
- 13.3.85 Un pont construit sur le chantier de la déviation de Soyhières n'est pas suffisamment robuste. Les travaux nécessaires à le renforcer s'élèveront à 50000 francs ; l'Etat n'aura rien à débourser.
- 19.3.85 Le Conseil des Etats donne le feu vert à la construction de la semi-autoroute Soleure-Bienne en refusant l'initiative cantonale soleuroise demandant le réexamen de ce tronçon de la RN5.
- 17.4.85 Le canton de Berne annonce que les véhicules équipés de catalyseurs réglés seront exonérés de la taxe routière.
- 3.5.87 Assemblée de l'Association jurassienne de tourisme pédestre aux Rangiers avec inauguration d'une nouvelle table d'orientation.
- 27.6.85 Le Conseil de ville de Porrentruy décide de tout mettre en œuvre pour une meilleure exploitation de la ligne Belfort-Delémont.
- 6.7.85 Le comité de l'UDC du district de Delémont s'oppose à la construction d'une ligne CJ entre Glovelier et Delémont.
- 29.8.85 Reçu par le Gouvernement jurassien, à l'occasion de la réunion du conseil d'administration des CFF, le président de la direction générale, Werner Latscha, déclare qu'à long terme les CFF envisagent le doublement de la ligne Delémont-Bâle.
- 4.9.85 Les associations jurassiennes de protection de la nature simulent à Bassecourt les nuisances que la future Transjurane apporterait à l'environnement.
- 1.10.85 Les CJ présentent leur nouveau matériel roulant d'une valeur de 26 millions de francs. Les différents véhicules seront mis en service jusqu'au 1^{er} juin 1986.
- 28.10.85 Le Conseil de ville de Moutier approuve un crédit de 1,17 million de francs pour corriger la traversée de la ville par la T6.
- 14.11.85 Le Parlement jurassien approuve une motion radicale favorable à la construction d'une Transjurane à quatre voies. Le message adressé aux électeurs lors du vote populaire faisait allusion à une route à trois pistes.
- 29.11.85 Le Gouvernement jurassien dépose le projet général de la Transjurane. Il propose quatre pistes sur l'ensemble de la route, à l'exception des tunnels.
- 4.12.85 Le Gouvernement jurassien souscrit au projet Rail 2000 des CFF. Il souhaite que le prolongement de la ligne CJ Glovelier-Develier soit inclus à ce projet.

2.6 *Tourisme*

- 18.1.85 Assemblée de Pro Jura à la Charbonnière, près de Roches. De nouveaux statuts sont adoptés. Ils consacrent l'existence de l'Office du tourisme, dont l'activité couvrira le territoire du nouveau canton et dont le siège sera à Delémont. Le siège social et la direction de Pro Jura resteront à Moutier.
- 21.3.85 Publication, par l'Office fédéral de la statistique, des nuitées enregistrées dans l'hôtellerie. Le canton du Jura, avec 96 184 nuitées, enregistre une augmentation de 0,9%.
- 13.4.85 Assemblée de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) à La Neuveville. Emile Gauchat, de Nods, est nommé à la présidence.
- 21.9.85 Assemblée de Pro Jura, à Cortébert. Dans une résolution, les participants exigent que la justice liquide la procédure qui traîne depuis cinq ans dans le litige opposant Pro Jura à la SEVA.

III. SOCIAL

3.1 *Démographie et conditions sociales*

- 18.4.85 Quatre cent cinquante personnes participent à Delémont à la conférence romande de l'action sociale, consacrée aux «nouvelles pauvretés».
- 27.4.85 L'Office fédéral de statistiques publie les revenus moyens par habitant pour chaque canton. Le Jura occupe le dernier rang, avec 21 528 francs de revenu par habitant. Zoug est en tête du classement avec une moyenne de 41 954 francs.
- 16.6.85 La Journée du réfugié remporte un vif succès à Delémont, mais elle n'attire pas la grande foule à Porrentruy.
- 9.8.85 L'Office des statistiques du canton de Berne publie des chiffres sur les mouvements démographiques durant les dernières décennies. De 1970 à 1980, la population des trois districts du Jura-Sud a diminué de près de 7000 habitants. Cette régression n'a pas d'égal ailleurs dans le pays.
- 21.9.85 Assemblée suisse de l'Aide aux handicapés mentaux à Saignelégier. L'association, fondée dans le but de pallier le manque de soutien fédéral, se félicite de voir l'AI prendre aujourd'hui diverses actions en charge.
- 3.10.85 Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1984, la population du canton du Jura a passé de 64 380 à 64 430 habitants.
- 26.11.85 Les mouvements d'accueil des réfugiés contestent le fait qu'avec environ cinq cents réfugiés, «la barque jurassienne» soit pleine.

3.2 *Education*

- 9.1.85 Dans le cadre d'échanges scolaires, seize jeunes Canadiens sont accueillis dans des familles jurassiennes pour une durée de trois mois.
- 26.1.85 Le Syndicat des enseignants jurassiens publie sa réponse à la procédure de consultation sur le rapport *L'école jurassienne de demain*. Il est défavorable à

IV. CULTURE

4.1 Politique culturelle

- 8.1.85 Le ministre Roger Jardin, dans une brochure destinée à préciser les objectifs de la politique culturelle jurassienne, préconise la création d'« Etats généraux de la culture ».
- 20.4.85 Colloque du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, à Courrendlin. Les travaux sont consacrés à l'histoire économique régionale.
- 27.4.85 Assemblée de la Société jurassienne d'Emulation, à Lausanne. Un nouveau président est élu: Philippe Wicht succède à Jean-Luc Fleury. Dans son allocution, Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement jurassien, salue la volonté du Conseil fédéral de décentraliser certaines administrations et estime que le Jura possède les atouts pour accueillir un office de la Confédération.
- 22.9.85 La « bulle » du Forum économique et culturel des régions, venue du canton de Neuchâtel, s'est installée à Goumois, sur territoire français, pour une dizaine de jours. Plusieurs sujets d'intérêt régional sont évoqués lors de débats ou de conférences.
- 4.11.85 Une Vaudoise et quatre Jurassiens reçoivent les bourses « Select-jeunes chercheurs » et « Burrus-espoirs » et se voient allouer un montant de 24000 francs.
- 16.11.85 Colloque de l'ADIJ à Moutier sur les relations entre la jeunesse et les autorités.
- 29.11.85 Assemblée générale de l'ADIJ à Porrentruy. Après s'être restructurée, l'association cherche maintenant un président.
- 13.12.85 Crédit du Centre culturel régional de Porrentruy. Jean-Louis Merçay en assumera la présidence par intérim.

4.2/3 Arts et littérature

- 15.4.85 Décès, à l'âge de 54 ans, de l'architecte delémontain André Brahier. Il supervisait des travaux de l'Unesco au Rwanda.
- 22.6.85 L'Abbatiale de Bellelay accueille, pour son exposition d'été, les œuvres de Samuel Buri.
- 17.7.85 Sept photographes prévôtois et un Delémontain exposent à Comologno, dans le val Onsernone. Leurs œuvres sont consacrées à cette région du Tessin.
- 24.8.85 Vernissage de la 16^e exposition biennale de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, au Centre de Sornetan.
- 24.8.85 Porrentruy rend hommage à Pierre-Olivier Walzer. Il est nommé bourgeois d'honneur et une exposition lui est consacrée au musée.
- 11.10.85 Ouverture de la Saison culturelle du Jura bernois avec le vernissage, à Tramelan, de l'exposition de peinture et de sculpture.
- 8.11.85 Vernissage, à Delémont, de la Biennale 85, exposition bisannuelle de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

4.4 Musique

- 12.1.85 La Castou fête ses dix ans de chanson lors d'un récital donné à Saignelégier.
- 19.1.85 Assises annuelles de la Fédération jurassienne de musique, à Courrendlin. Ernest Beuchat, de Courfaivre, est proclamé lauréat du concours de la marche du centenaire.
- 23.3.85 Dixième anniversaire de l'Orchestre de chambre jurassien, que dirige John Mortimer. Deux concerts sont donnés à Delémont et à Bienne.
- 23.4.85 L'organiste jurassien Philippe Laubscher reçoit à Berne le Prix de la reconnaissance décerné par la Commission de musique du canton de Berne.
- 26.4.85 Concert anniversaire de l'Ame jurassienne qui, à Moutier, fête ses dix ans d'existence.
- 25.5.85 Inauguration officielle du nouvel orgue de l'ancienne église des Jésuites, à Porrentruy.
- 16.6.85 La Fédération jurassienne de musique fête son centième anniversaire à Saignelégier.
- 22.7.85 Le Centre de rencontres de Sornetan accueille pour la troisième fois une cinquantaine de jeunes instrumentistes européens à l'occasion du 24^e Camp international des Jeunesses musicales de Suisse.
- 6.8.85 Décès à Moutier, à l'âge de 80 ans, du musicien Henri Germiquet.
- 9.8.85 Fin du camp musical de l'Association jurassienne d'animation culturelle à Sornetan, auquel quarante enfants ont pris part.
- 22.8.85 Début du Festival du Jura et Festival musical de la jeunesse dont le programme prévoit onze concerts donnés dans cinq localités différentes.
- 30.11.85 L'Ensemble de cuivres d'Ajoie obtient le titre de champion suisse au concours des brass bands suisses à Berne.
- 7.12.85 Pour son dixième anniversaire, le Groupe vocal d'Erguel donne *Le Messie* de Haendel.

4.5 Presse et moyens audio-visuels

- 31.1.85 Un sondage révèle que Fréquence Jura, la radio locale jurassienne, est écoutée par 26 % de la population de plus de 15 ans. Selon ce sondage, effectué pour le compte de la SSR par un institut lausannois, les programmes de la Radio suisse romande demeurent en tête avec 41 % de pénétration. Le même sondage révèle que le taux d'écoute de Radio Jura bernois n'atteint que 4 % contre 57 % pour les programmes de la SSR.
- 8.2.85 Le Gouvernement jurassien invite les PTT à renoncer à la construction d'un émetteur à ondes courtes pour Radio suisse internationale dans le triangle Bonfol - Vendlincourt - Cœuve.
- 15.3.85 Les émissions de Radio Jura bernois sont suspendues pour une durée indéterminée et les trois principaux collaborateurs de la station sont licenciés. Le comité de la société explique sa décision par l'impact jugé limité des émissions de RJB sur le public. Les nombreuses réactions suscitées par cette affaire attribuent plutôt ces mises à pied à la liberté dont faisaient preuve les journalistes dans leurs commentaires.
- 30.3.85 Fermeture définitive du Cinéma Royal, à Tavannes, en raison de difficultés d'exploitation.

IV. CULTURE

4.1 Politique culturelle

- 8.1.85 Le ministre Roger Jardin, dans une brochure destinée à préciser les objectifs de la politique culturelle jurassienne, préconise la création d'« Etats généraux de la culture ».
- 20.4.85 Colloque du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation, à Courrendlin. Les travaux sont consacrés à l'histoire économique régionale.
- 27.4.85 Assemblée de la Société jurassienne d'Emulation, à Lausanne. Un nouveau président est élu: Philippe Wicht succède à Jean-Luc Fleury. Dans son allocution, Jean-Pierre Beuret, président du Gouvernement jurassien, salue la volonté du Conseil fédéral de décentraliser certaines administrations et estime que le Jura possède les atouts pour accueillir un office de la Confédération.
- 22.9.85 La « bulle » du Forum économique et culturel des régions, venue du canton de Neuchâtel, s'est installée à Goumois, sur territoire français, pour une dizaine de jours. Plusieurs sujets d'intérêt régional sont évoqués lors de débats ou de conférences.
- 4.11.85 Une Vaudoise et quatre Jurassiens reçoivent les bourses « Select-jeunes chercheurs » et « Burrus-espoirs » et se voient allouer un montant de 24 000 francs.
- 16.11.85 Colloque de l'ADIJ à Moutier sur les relations entre la jeunesse et les autorités.
- 29.11.85 Assemblée générale de l'ADIJ à Porrentruy. Après s'être restructurée, l'association cherche maintenant un président.
- 13.12.85 Crédit du Centre culturel régional de Porrentruy. Jean-Louis Merçay en assumera la présidence par intérim.

4.2/3 Arts et littérature

- 15.4.85 Décès, à l'âge de 54 ans, de l'architecte delémontain André Brahier. Il supervisait des travaux de l'Unesco au Rwanda.
- 22.6.85 L'Abbatiale de Bellelay accueille, pour son exposition d'été, les œuvres de Samuel Buri.
- 17.7.85 Sept photographes prévôtois et un Delémontain exposent à Comologno, dans le val Onsernone. Leurs œuvres sont consacrées à cette région du Tessin.
- 24.8.85 Vernissage de la 16^e exposition biennale de la Société des peintres et sculpteurs jurassiens, au Centre de Sornetan.
- 24.8.85 Porrentruy rend hommage à Pierre-Olivier Walzer. Il est nommé bourgeois d'honneur et une exposition lui est consacrée au musée.
- 11.10.85 Ouverture de la Saison culturelle du Jura bernois avec le vernissage, à Tramelan, de l'exposition de peinture et de sculpture.
- 8.11.85 Vernissage, à Delémont, de la Biennale 85, exposition bisannuelle de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses.

4.4 Musique

- 12.1.85 La Castou fête ses dix ans de chanson lors d'un récital donné à Saignelégier.
- 19.1.85 Assises annuelles de la Fédération jurassienne de musique, à Courrendlin. Ernest Beuchat, de Courfaivre, est proclamé lauréat du concours de la marche du centenaire.
- 23.3.85 Dixième anniversaire de l'Orchestre de chambre jurassien, que dirige John Mortimer. Deux concerts sont donnés à Delémont et à Biennie.
- 23.4.85 L'organiste jurassien Philippe Laubscher reçoit à Berne le Prix de la reconnaissance décerné par la Commission de musique du canton de Berne.
- 26.4.85 Concert anniversaire de l'Ame jurassienne qui, à Moutier, fête ses dix ans d'existence.
- 25.5.85 Inauguration officielle du nouvel orgue de l'ancienne église des Jésuites, à Porrentruy.
- 16.6.85 La Fédération jurassienne de musique fête son centième anniversaire à Saignelégier.
- 22.7.85 Le Centre de rencontres de Sornetan accueille pour la troisième fois une cinquantaine de jeunes instrumentistes européens à l'occasion du 24^e Camp international des Jeunesses musicales de Suisse.
- 6.8.85 Décès à Moutier, à l'âge de 80 ans, du musicien Henri Germiquet.
- 9.8.85 Fin du camp musical de l'Association jurassienne d'animation culturelle à Sornetan, auquel quarante enfants ont pris part.
- 22.8.85 Début du Festival du Jura et Festival musical de la jeunesse dont le programme prévoit onze concerts donnés dans cinq localités différentes.
- 30.11.85 L'Ensemble de cuivres d'Ajoie obtient le titre de champion suisse au concours des brass bands suisses à Berne.
- 7.12.85 Pour son dixième anniversaire, le Groupe vocal d'Erguel donne *Le Messie* de Haendel.

4.5 Presse et moyens audio-visuels

- 31.1.85 Un sondage révèle que Fréquence Jura, la radio locale jurassienne, est écoutée par 26% de la population de plus de 15 ans. Selon ce sondage, effectué pour le compte de la SSR par un institut lausannois, les programmes de la Radio suisse romande demeurent en tête avec 41% de pénétration. Le même sondage révèle que le taux d'écoute de Radio Jura bernois n'atteint que 4% contre 57% pour les programmes de la SSR.
- 8.2.85 Le Gouvernement jurassien invite les PTT à renoncer à la construction d'un émetteur à ondes courtes pour Radio suisse internationale dans le triangle Bonfol - Vendlincourt - Cœuve.
- 15.3.85 Les émissions de Radio Jura bernois sont suspendues pour une durée indéterminée et les trois principaux collaborateurs de la station sont licenciés. Le comité de la société explique sa décision par l'impact jugé limité des émissions de RJB sur le public. Les nombreuses réactions suscitées par cette affaire attribuent plutôt ces mises à pied à la liberté dont faisaient preuve les journalistes dans leurs commentaires.
- 30.3.85 Fermeture définitive du Cinéma Royal, à Tavannes, en raison de difficultés d'exploitation.

- 19.4.85 Assemblée de la société Radio Jura bernois, à Sonceboz. Trois nouveaux collaborateurs ont été engagés pour remplacer ceux qui furent licenciés le 15 mars dernier.
- 11.5.85 Les pétitionnaires opposés aux licenciements des collaborateurs et à la fermeture temporaire de Radio Jura bernois ont récolté 1600 signatures.
- 17.6.85 Radio Jura bernois reprend ses émissions avec un programme réduit. La nouvelle équipe se compose de quatre collaborateurs permanents, tous extérieurs à la région.
- 7.7.85 La Télévision suisse alémanique tourne un film à Alle, Damphreux et Lugnez. Il sera diffusé sur le petit écran en décembre prochain.
- 30.7.85 Bernard Eggler, qui assure notamment la correspondance parlementaire du *Démocrate*, est nommé rédacteur en chef du *Journal du Jura*.
- 6.8.85 Le *Démocrate* imprime son numéro du jour sur sa nouvelle rotative.
- 5.10.85 La Commission de gestion du Grand Conseil bernois propose au Gouvernement de suspendre les versements à Radio Jura bernois, suite aux révélations de Rudolf Hafner. RJB reçoit 285 000 francs par an de fonds publics.
- 23.10.85 Rédacteur en chef du *Démocrate* depuis le 1^{er} janvier 1977, Jean-Luc Vautravers prend congé des lecteurs. Il a été nommé rédacteur en chef de la *Feuille d'Avuis de Neuchâtel*.

4.6 Patrimoine et protection de la nature

- 11.1.85 Huit semaines durant, la Tour des Prisons, à Berne, accueille quelques collections du Musée de La Neuveville, dont l'une des pièces d'artillerie prise à Charles le Téméraire.
- 20.2.85 Conçue par un architecte de Nyon, une maison familiale de Rossemaison est remarquée par l'Union suisse en faveur du bois qui lui octroie un prix.
- 28.2.85 Fin des recherches archéologiques à la Blanche-Eglise de La Neuveville. Deux cents squelettes et quarante dalles funéraires ont été mis au jour. Les travaux ont permis d'attester que le site était déjà occupé vingt siècles av. J.-C.
- 15.3.85 Assemblée de la Ligue pour la protection de la nature du Jura à Delémont. L'association envisage de nouvelles actions, en particulier pour lutter contre la circulation motorisée hors des routes et pour protéger légalement le «narcisse de Damvant».
- 1.5.85 Le Musée jurassien accueille un poêle de faïence du Château de Delémont, daté de 1722, acheté lors d'une vente aux enchères à New York.
- 16.4.85 Le Département jurassien de l'éducation et des affaires sociales annonce que septante-deux œuvres d'art sont venues enrichir la collection du canton en 1984.
- 26.4.85 Colloque de la Société suisse pour la protection des biens culturels, à Moutier. Les participants y étudient les possibilités de protéger le patrimoine au moyen du verre.
- 27.4.85 Assemblée des délégués de la Fédération jurassienne de protection de la nature à Pleigne. Dans une résolution, ils demandent aux autorités de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour limiter la création de nouveaux chemins forestiers.

- 20.6.85 Assemblée du groupe régional de la Ligue bernoise pour la sauvegarde du patrimoine (Heimatschutz), à Reconvillier. Les participants déplorent le peu d'intérêt montré par les autorités pour la protection du patrimoine.
- 20.6.85 Les cantons de Berne et du Jura inaugurent à Porrentruy la Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle.
- 26.7.85 La Tour carrée de La Neuveville est portée à l'inventaire des monuments historiques protégés.
- 22.8.85 Une quinzaine de spécialistes ont fouillé durant un mois le site archéologique du Mont-Terri. Ils y ont découvert plusieurs objets attestant l'importance qu'a eue ce site depuis cinq mille ans.
- 3.10.85 L'Office jurassien des eaux et de la protection de la nature présente les nouveaux panneaux destinés à signaler les réserves naturelles.
- 5.10.85 L'Institut de l'EPFL sur l'environnement construit présente à Rossemaison une exposition sur le thème de l'avenir des fermes jurassiennes.
- 11.10.85 Un incendie dont les causes restent inconnues détruit le Restaurant du Lion d'Or, à Delémont. L'exploitation du restaurant avait cessé en 1982 et sa démolition pour céder la place à un nouveau bâtiment était contestée.
- 13.11.85 L'ADIJ lance un plaidoyer pour que soient sauvées les archives des entreprises jurassiennes. Ces documents devraient permettre de mieux comprendre l'évolution économique et sociale de la région.
- 7.12.85 Réunie en assemblée générale extraordinaire à Saignelégier, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ) approuve une résolution demandant que l'Assurance immobilière abandonne son projet de démolition de l'ancienne boulangerie Jeannottat, à Saignelégier.

4.7 Sports et loisirs

- 26.4.85 Ouverture de l'exposition Sports et Loisirs, à Delémont. La Fédération suisse de ski y participe en tant qu'hôte d'honneur.
- 10.5.85 Le Tour de Romandie s'arrête à Moutier pour sa 3^e étape.
- 1.6.85 Assises annuelles à Saignelégier de la Diana suisse, société de chasseurs. Jean-Pierre Boegli, de Delémont, est nommé président.
- 14.7.85 Départ du Marathon fluvial Saint-Ursanne - Avignon.
- 11.8.85 La Pata-Clique de Bassecourt participe à la Bataille des fleurs de Nice.
- 16.8.85 Le Gouvernement jurassien décide d'interdire la navigation des canoës entre le barrage de Saint-Ursanne et La Motte. La pratique de ce sport restera possible à certaines heures en amont du Doubs suisse.
- 23.8.85 Le Canoë-Club Jura annonce qu'il fera recours auprès de la Cour constitutionnelle cantonale contre l'ordonnance du Gouvernement interdisant les petites embarcations sur le Doubs.
- 15.9.85 Les canoéistes jurassiens manifestent à Saint-Ursanne contre l'ordonnance visant à interdire la navigation sur le Doubs.
- 29.9.85 La Fédération suisse des Amis de la nature fête son 80^e anniversaire à Saignelégier.
- 16.11.85 Inauguration de la nouvelle patinoire couverte de Tramelan.
- 4.12.85 Le domaine skiable des Bugnenets/Savagnières sera désormais accessible au moyen d'un titre de transport unique.
- 17.12.85 Le bulletin mensuel de l'ADIJ est consacré au Spéléo-Club du Jura.
- 28.12.85 Inauguration de la patinoire couverte de Saignelégier.

V. DIVERS

- 6.1.85 L'Hôtel de l'Ours, à Court, est anéanti par les flammes. Son propriétaire, Pierre Gerber, ancien candidat sans parti au Gouvernement bernois, se constitue prisonnier le lendemain, en avouant qu'il lui a bouté le feu.
- 8.1.85 Le Jura est aussi frappé par la vague du froid. Le thermomètre descend à -29°C à Porrentruy. Plusieurs rivières sont gelées et les patinoires naturelles se multiplient.
- 18.1.85 Un commerçant de Moutier, Jacques Wenger, lance l'action «Blé d'or», destinée à sauver les enfants du Sahel de la famine.
- 17.2.85 Festivités de carnaval. La bise et le froid n'empêchent pas des milliers de spectateurs de se rendre à Bassecourt, à Delémont et au Noirmont pour assister aux cortèges. La Dalton-Clique de Moutier et la Bibliothèque des jeunes et centre d'animation de Tavannes se chargent de relancer les activités carnavalesques dans le Jura-Sud.
- 17.2.85 Un incendie d'origine criminelle ravage le stand de tir de Vendlincourt.
- 8.3.85 De profondes divergences provoquent une scission au sein de la SPA Jura. Une nouvelle association, la Ligue jurassienne pour la protection des animaux, est créée le 26 mars.
- 9.3.85 Pour la première fois, Saint-Imier fête carnaval.
- 30.3.85 Les comités des associations romandes d'officiers de l'état civil se réunissent à Bassecourt. L'assemblée est suivie d'une conférence sur les effets de la loi fédérale sur la nationalité.
- 10.5.85 Après plusieurs jours de pluie, quelques cours d'eau quittent leur lit. La plaine de Courtemaîche devient un lac et les pompiers interviennent dans différentes localités.
- 17.7.85 Son Excellence Tian Jin, ambassadeur de Chine à Berne, visite le Jura-Sud. Il est reçu successivement à La Neuveville, à Moutier et à Bellelay.
- 1.8.85 Fête nationale dans plusieurs localités du Jura.
- 4.8.85 Deux fermes sont la proie des flammes: l'une à Châtillon, l'autre à Montavon.
- 18.8.85 Week-end animé à Delémont où se déroulent simultanément la Fête de l'artisanat et de la vieille ville et la Fête de la jeunesse.
- 18.8.85 Réminiscence de la célèbre Fête des saisons, la Fête du village de Tavannes connaît un grand succès.
- 24.8.85 Moutier devient une cité espagnole à l'occasion de la 8^e Braderie prévôtoise.
- 25.8.85 Un nombreux public assiste aux différents spectacles présentés dans le cadre de Porrentruy-Fête.
- 29.8.85 Tchang Tchong Jen, le petit Tchang du *Lotus bleu* de Hergé, est en visite dans le Jura, à l'invitation d'Arnaud Bédat, qui l'avait rencontré à Shangai lors de la «Course autour du monde».
- 2.9.85 Le Tribunal du district de Moutier condamne Pierre Gerber, boucher-restaurateur à Court, à deux ans de réclusion pour avoir bouté le feu à l'Hôtel de l'Ours.
- 5.9.85 La ferme Beauregard, près de Fahy, est détruite par le feu pour la troisième fois en moins de deux ans.
- 12.9.85 Le Conseil suisse de la science siège durant trois jours à Delémont. Il y commémore son vingtième anniversaire, en présence du conseiller fédéral Alphons Egli.

TABLE DES MATIÈRES

I.	POLITIQUE	251
1.1	Canton du Jura	251
1.2	Canton de Berne	253
1.3	Districts	254
1.4	Communes	254
1.5	Partis – Votations et élections	256
1.6	Question jurassienne	257
1.7	Coopération régionale et internationale	260
II.	ÉCONOMIE	260
2.1	Politique économique	260
2.2	Agriculture et sylviculture	261
2.3	Industrie et énergie	262
2.4	Commerce	263
2.5	Transports et communications	264
2.6	Tourisme	265
III.	SOCIAL	265
3.1	Démographie et conditions sociales	265
3.2	Education	265
3.3	Santé	266
3.4	Travail	267
3.5	Armée	267
3.6	Religion	267
IV.	CULTURE	268
4.1	Politique culturelle	268
4.2/3	Arts et littérature	268
4.4	Musique	269
4.5	Presse et moyens audio-visuels	269
4.6	Patrimoine et protection de la nature	270
4.7	Sports et loisirs	271
V.	DIVERS	272

ANSWERED QUESTIONS

1. What is the difference between a *statement* and a *claim*?
A statement is a proposition that is either true or false. A claim is a proposition that is asserted to be true.
2. What is the difference between a *fact* and a *theory*?
A fact is a proposition that is known to be true. A theory is a proposition that is used to explain a set of facts.
3. What is the difference between a *hypothesis* and a *conjecture*?
A hypothesis is a proposition that is used to test a theory. A conjecture is a proposition that is used to make a prediction about a future event.
4. What is the difference between a *law* and a *principle*?
A law is a proposition that is used to describe a general phenomenon. A principle is a proposition that is used to explain a specific phenomenon.
5. What is the difference between a *model* and a *theory*?
A model is a representation of a system or process. A theory is a proposition that is used to explain a set of facts.
6. What is the difference between a *methodology* and a *method*?
A methodology is a set of procedures and techniques used to conduct research. A method is a specific procedure or technique used to collect data.
7. What is the difference between a *variable* and a *constant*?
A variable is a factor that can change in value. A constant is a factor that remains fixed in value.
8. What is the difference between a *dependent variable* and an *independent variable*?
A dependent variable is a variable that is influenced by other variables. An independent variable is a variable that influences other variables.
9. What is the difference between a *qualitative variable* and a *quantitative variable*?
A qualitative variable is a variable that is categorical. A quantitative variable is a variable that is numerical.
10. What is the difference between a *nominal scale* and a *ordinal scale*?
A nominal scale is a scale that categorizes data. An ordinal scale is a scale that ranks data in order of magnitude.
11. What is the difference between a *ratio scale* and a *interval scale*?
A ratio scale is a scale that has a true zero point. An interval scale is a scale that does not have a true zero point.
12. What is the difference between a *parametric test* and a *non-parametric test*?
A parametric test is a statistical test that assumes data follows a normal distribution. A non-parametric test is a statistical test that does not assume data follows a normal distribution.
13. What is the difference between a *t-test* and a *z-test*?
A t-test is a statistical test that compares the mean of two groups. A z-test is a statistical test that compares the mean of a sample to a known population mean.
14. What is the difference between a *chi-square test* and a *anova test*?
A chi-square test is a statistical test that compares observed data to expected data. An ANOVA test is a statistical test that compares the means of three or more groups.
15. What is the difference between a *correlation coefficient* and a *regression coefficient*?
A correlation coefficient is a measure of the strength and direction of a linear relationship between two variables. A regression coefficient is a measure of the change in one variable for a given change in another variable.
16. What is the difference between a *multiple regression* and a *logistic regression*?
A multiple regression is a statistical test that examines the relationship between one dependent variable and two or more independent variables. A logistic regression is a statistical test that examines the relationship between a binary dependent variable and one or more independent variables.
17. What is the difference between a *factorial design* and a *one-way design*?
A factorial design is a statistical test that examines the relationship between two or more independent variables. A one-way design is a statistical test that examines the relationship between one independent variable and one dependent variable.
18. What is the difference between a *within-subjects design* and a *between-subjects design*?
A within-subjects design is a statistical test that uses the same subjects in all conditions. A between-subjects design is a statistical test that uses different subjects in each condition.
19. What is the difference between a *repeated measures design* and a *cross-sectional design*?
A repeated measures design is a statistical test that uses the same subjects in all conditions. A cross-sectional design is a statistical test that uses different subjects at different times.
20. What is the difference between a *longitudinal design* and a *cross-sectional design*?
A longitudinal design is a statistical test that uses the same subjects over time. A cross-sectional design is a statistical test that uses different subjects at different times.